



Journal Le Roubaix

CHOCOLAT
DELESPOL-MATEZ
Universallement
reconnu la meilleure
LUNDI 3 JUN 1912

ADMINISTRATION: 71, Grande-Rue, à Roubaix

ABONNEMENTS & ANNONCES

A ROUBAIX: Aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71.
A TOURCOING: Aux bureaux du Journal, rue de la République, 33.
A MOUSBOIS: Chez M. Verrière, rue de la République, 71.
A TROUVÉ: Chez M. Verrière, rue de la République, 71.
A PARIS: Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans les Bibliothèques des Grands et principaux Libraires

LE NUMÉRO
5
Centimes

ÉDITION DU MATIN
TOUS LES JOURS
SIX ou HUIT PAGES
BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carot, Téléphone 1260

LE NUMÉRO
5
Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix - Tourcoing, le Nord et les Départements: 1 franc mensuel...
Les autres Départements et l'Étranger: le port en plus.
AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 26, RUE FEYTAUD

RÉCEPTION DE LA REINE DE HOLLANDE A L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS

Les Elections Législatives en Belgique: Succès des Catholiques

UNE VISITE DE SOUVERAINS

La Reine de Hollande à Paris

LA JOURNÉE DE DIMANCHE:

La Reine et le Prince au temple de la rue Roquépine
Une réception de la colonie hollandaise. - Le déjeuner
Au monument de Coligny. - La visite à l'Hôtel-de-Ville

Les sentiments qu'éveille en France la visite de la reine de Hollande, se sont heureusement affirmés dans l'accueil du peuple de Paris, puis - sous une forme qui n'a d'être remarquable - dans les toasts échangés par S. M. Wilhelmine et le président Fallières. Il y eut, à l'Élysée, un instant de sincère émotion quand la reine Wilhelmine, aux chaleureuses paroles du président, répondit avec une délicatesse qui voulait et savait être marquée d'énergie:

« Je suis fière du sang français qui coule dans mes veines et que le nom de ma race se rattache à la France. »

Tout le soir d'hier à l'Élysée, à l'Opéra, et dans la foule sensible d'instinct à la sympathie qui s'échauffait, les paroles de la reine accentuèrent l'impression toute aimable et heureuse de sa visite. On a assez souvent souligné l'intérêt essentiel et mutuel qui doit rapprocher la Hollande et la France en face de certaines menaces trop précises pour qu'il soit inutile d'insister sur le caractère et l'intérêt de cette manifestation, dont la courtoisie ne reste point superficielle.

Les paroles de Wilhelmine échoient chez ses hôtes, chez ses amis, chez ses parents de France, un écho durable. Et c'est, pour les deux peuples, aujourd'hui si joliment unis dans un sentiment commun, l'occasion opportune d'une compréhension toujours plus large et sincère de tout ce que vaut et vaudra leur amitié.

LA MATINÉE DE DIMANCHE

Paris, 2 juin. — La reine et le prince consort ont quitté à dix heures ce matin, le ministère des Affaires étrangères en automobile pour se rendre au temple du Saint-Esprit, rue Roquépine, où ils ont assisté au service divin.

La souveraine était vêtue d'une délicieuse toilette de tulle crème; elle était coiffée d'une toque à plumes blanches. Le prince était en petite tenue de général.

La reine et le prince étaient accompagnés des membres de leur suite ainsi que de M. Marcellin Pellet, ministre plénipotentiaire de France à La Haye, et de M. Bizouard de Montille, secrétaire d'ambassade, sous-chef du Cabinet de M. Poincaré.

Au temple de la rue Roquépine

Les voitures royales sont arrivées à dix heures et quart rue Roquépine où les attendait une foule compacte de curieux. Quand la gracieuse souveraine est apparue à la portière de la voiture, elle a été accueillie par les cris nourris de: « Vive la reine! Vive la Hollande! »

A sa descente de voiture, la reine est reçue par M. de Stuers, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas, à Paris, entouré des membres de la légation, et par M. Lacheret, président de l'Union nationale des églises réformées et chapelain de la Cour de Hollande.

A la demande de la reine, la cérémonie religieuse a été célébrée sans aucun appareil de faste, mais de velours rouge étaient simplement placés au centre du temple pour les augustes visiteurs.

Au cours de la cérémonie, le pasteur Lacheret a fait un sermon en prenant pour texte le verset 24 du chapitre 9 de l'évangile de saint-Marc: « Aide-moi, mon Dieu, dans mon incrédule! »

La cérémonie a été terminée à onze heures et demie.

Après l'office la reine est montée en voiture, les acclamations de la foule, massée devant le temple, ont éclaté de nouveau. Les cordons de gardiens de la paix ont été rompus; on s'est précipité pour voir de plus près la souveraine, qui, fort heureuse de cette ovation populaire, s'inclinait à droite et à gauche. Apercevant une petite fille qui cria: « Vive Wilhelmine! » la reine lui envoya un baiser.

Au Palais des Affaires Étrangères

La reine de Hollande, à son retour au palais des Affaires étrangères, a reçu en audience particulière M. de Monbel, ancien ministre de France en Hollande, et Mme de Monbel. Puis se sont successivement présentés dans le grand salon du premier étage les consuls et vice-consuls néerlandais en France, le Comité de la Société néerlandaise de bienfaisance à Paris, le Comité de l'Union néerlandaise et le Comité de la Société néerlandaise, parmi lesquelles on remarquait le violoniste Hollman, la reine a donné audience à la déléguée de la ville d'Orange, présidée par M. Pourquoy de Boissierin.

La délégation était composée de MM. Auguste Lacour, maire, député d'Orange; Desplans, premier adjoint; Moynier, conseiller municipal; Guérin, sénateur; Pourquoy de Boissierin; et Georges Laguerre, députés, et Gliezès, conseiller général.

ALLOCATION DE M. LACOUR

M. Lacour a prononcé une allocation qu'il a terminée comme suit:

Interprètes fidèles des sentiments unanimes de la cité, nous exprimons l'espoir que votre Majesté, ainsi que le fit en 1824 le prince Guillaume-Frédéric-Charles et en 1876 la souveraine des Pays-Bas, leur accordera la grande joie de venir, dans le berceau de sa famille, où dominent le vieux amphithéâtre des Césars et comme une sentinelle vigilante se dressent encore des bastions de la forteresse des Guillemins.

Nous déposons aux pieds de Votre Majesté

l'hommage respectueux de la ville d'Orange et les souhaits qu'elle forme pour Sa Majesté la reine, pour leurs allées royales le prince des Pays-Bas et la princesse Juliana, ainsi que pour la nation hollandaise.

RÉPONSE DE LA REINE

La reine de Hollande a répondu en ces termes:

Monsieur le Maire, Je suis profondément touchée des sentiments des habitants d'Orange, dont vous vous êtes fait l'interprète.

« Je suis fière du sang français qui coule dans mes veines et que le nom de ma race se rattache à la France. »

Tout le soir d'hier à l'Élysée, à l'Opéra, et dans la foule sensible d'instinct à la sympathie qui s'échauffait, les paroles de la reine accentuèrent l'impression toute aimable et heureuse de sa visite. On a assez souvent souligné l'intérêt essentiel et mutuel qui doit rapprocher la Hollande et la France en face de certaines menaces trop précises pour qu'il soit inutile d'insister sur le caractère et l'intérêt de cette manifestation, dont la courtoisie ne reste point superficielle.

Les paroles de Wilhelmine échoient chez ses hôtes, chez ses amis, chez ses parents de France, un écho durable. Et c'est, pour les deux peuples, aujourd'hui si joliment unis dans un sentiment commun, l'occasion opportune d'une compréhension toujours plus large et sincère de tout ce que vaut et vaudra leur amitié.

LA MATINÉE DE DIMANCHE

Paris, 2 juin. — La reine et le prince consort ont quitté à dix heures ce matin, le ministère des Affaires étrangères en automobile pour se rendre au temple du Saint-Esprit, rue Roquépine, où ils ont assisté au service divin.

La souveraine était vêtue d'une délicieuse toilette de tulle crème; elle était coiffée d'une toque à plumes blanches. Le prince était en petite tenue de général.

La reine et le prince étaient accompagnés des membres de leur suite ainsi que de M. Marcellin Pellet, ministre plénipotentiaire de France à La Haye, et de M. Bizouard de Montille, secrétaire d'ambassade, sous-chef du Cabinet de M. Poincaré.

Au temple de la rue Roquépine

Les voitures royales sont arrivées à dix heures et quart rue Roquépine où les attendait une foule compacte de curieux. Quand la gracieuse souveraine est apparue à la portière de la voiture, elle a été accueillie par les cris nourris de: « Vive la reine! Vive la Hollande! »

A sa descente de voiture, la reine est reçue par M. de Stuers, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas, à Paris, entouré des membres de la légation, et par M. Lacheret, président de l'Union nationale des églises réformées et chapelain de la Cour de Hollande.

A la demande de la reine, la cérémonie religieuse a été célébrée sans aucun appareil de faste, mais de velours rouge étaient simplement placés au centre du temple pour les augustes visiteurs.

Au cours de la cérémonie, le pasteur Lacheret a fait un sermon en prenant pour texte le verset 24 du chapitre 9 de l'évangile de saint-Marc: « Aide-moi, mon Dieu, dans mon incrédule! »

La cérémonie a été terminée à onze heures et demie.

Après l'office la reine est montée en voiture, les acclamations de la foule, massée devant le temple, ont éclaté de nouveau. Les cordons de gardiens de la paix ont été rompus; on s'est précipité pour voir de plus près la souveraine, qui, fort heureuse de cette ovation populaire, s'inclinait à droite et à gauche. Apercevant une petite fille qui cria: « Vive Wilhelmine! » la reine lui envoya un baiser.

Au Palais des Affaires Étrangères

La reine de Hollande, à son retour au palais des Affaires étrangères, a reçu en audience particulière M. de Monbel, ancien ministre de France en Hollande, et Mme de Monbel. Puis se sont successivement présentés dans le grand salon du premier étage les consuls et vice-consuls néerlandais en France, le Comité de la Société néerlandaise de bienfaisance à Paris, le Comité de l'Union néerlandaise et le Comité de la Société néerlandaise, parmi lesquelles on remarquait le violoniste Hollman, la reine a donné audience à la déléguée de la ville d'Orange, présidée par M. Pourquoy de Boissierin.

La délégation était composée de MM. Auguste Lacour, maire, député d'Orange; Desplans, premier adjoint; Moynier, conseiller municipal; Guérin, sénateur; Pourquoy de Boissierin; et Georges Laguerre, députés, et Gliezès, conseiller général.

ALLOCATION DE M. LACOUR

M. Lacour a prononcé une allocation qu'il a terminée comme suit:

Interprètes fidèles des sentiments unanimes de la cité, nous exprimons l'espoir que votre Majesté, ainsi que le fit en 1824 le prince Guillaume-Frédéric-Charles et en 1876 la souveraine des Pays-Bas, leur accordera la grande joie de venir, dans le berceau de sa famille, où dominent le vieux amphithéâtre des Césars et comme une sentinelle vigilante se dressent encore des bastions de la forteresse des Guillemins.

Nous déposons aux pieds de Votre Majesté

LA FRANCE AU MAROC

APRÈS LE COMBAT DU 26 MAI

Tanger, 2 juin. — Des reconnaissances de part et d'autre ont été envoyées dans toutes les directions, ont relaté que les tribus rebelles ont subi d'énormes pertes dans le dernier combat. Ces pertes ont surtout été causées par le feu de l'artillerie.

Le général Lyautey essaye de désagréger la cohésion des tribus rebelles et compte s'attacher d'abord les Beni M'zir.

LA SITUATION A FEZ

Tanger, 2 juin. — Le général Gouraud opère au nord de Fez. Il a contourné le mont Zalagh et prend les rebelles à revers. On entend de Fez une vive canonnade dans cette direction.

Des attaques isolées continuent à se produire sur la ligne d'étapes. Deux convois ont été attaqués. Quelques courriers ont été arrêtés.

A SEFROU

Tanger, 2 juin. — Une attaque a été dirigée contre le port de Sefrou. Un tabour chrétien a repoussé les assaillants.

SUR LES CONFINES MAROCAINS

Paris, 2 juin. — La colonne du général Alix et la colonne du général Girardot ont rencontré des délégations des Haouraras et des Ouled-Raho qui venaient demander l'aman. Tous n'étant pas présents, les deux généraux ont fixé rendez-vous aux délégués de toutes les fractions des tribus au camp de Guercif, où les conditions de l'aman leur seront annoncées.

LES RENFORTS

Paris, 2 juin. — Le transport « Bien-Hoa » emmènera de Sousse à Casablanca, le 10^e bataillon du 4^e tirailleurs. Le « Mingrille », transport de Toulon au Maroc 850 hommes de l'infanterie et de l'artillerie coloniales.

LES DRAMES DE L'AIR

DEUX NOUVELLES VICTIMES DE L'AVIATION

Brème, 2 juin. — En prenant le départ pour le circuit du Nord-Ouest allemand, l'aéroplane de l'aviateur Buchstetter, qui emmenait comme passager le lieutenant Stille, a capoté. Les deux hommes ont été tués.

CHUTE MORTELLE AUX ETATS-UNIS

Seattle (Etats-Unis), 2 juin. — L'aviateur Pamela s'est tué au-dessus de la ville, pendant un vol à North-Yakima. Un coup de vent a renversé son aéroplane. Pamela, déjà jeudi dernier, était tombé dans une tribune, blessant une personne et en tuant une autre.

UNE MYSTÉRIEUSE DISPARITION à Angers

UN PRÊTRE APPELÉ AU CHEVET D'UN MALADE NE REPARAIT PAS

Angers, 2 juin. — Hier soir, M. le chanoine Piton, curé de Saint-Berthe, était appelé au chevet d'un malade. Comme ce matin, il n'était pas reparu, ses vicaires se mirent à sa recherche, et tout d'abord constatèrent que son appartement avait été cambriolé, puis une étole, un surplis, un crucifix et un missel furent retrouvés Avenue des Fours-à-Chaux.

On croit que le malheureux prêtre a été attiré dans un guet-apens et assassiné. Ses agresseurs se sont alors emparés de ses clefs et ont pu ainsi pénétrer dans la cure.

La Guerre Italo-Turque

L'ACTION NAVALE ITALIENNE

Constantinople, 2 juin. — Quelques navires italiens ont bombardé les ports de Hijde et de Hedsch près de Smyrne.

Rome, 2 juin. — Une nouvelle division, forte de 20.000 hommes, est en voie de concentration. Cette force est destinée à l'occupation de Chios et de Mitylène. Des garnisons ont été débarquées dans les autres îles.

Si la Turquie prolonge sa résistance, les Italiens attaqueront Smyrne par terre et par mer.

CHOSSES & AUTRES

A la manufacture de Sèvres.

Le vieux sardin, médaillé militaire, explique à des visiteurs étrangers la fabrication de la porcelaine.

« La pièce que vous voyez là vient d'être décorée. Et maintenant, elle va aller au feu. Avec un sourire fin. »

« Mais vous n'entendez donc pas parler partout des « ballets russes » à Paris! »

Scène contemporaine.

— Quel ruban chapeau: quelle forme, quelles plumes, quels chapeaux!

— C'est la dernière mode de X dit ça? — Ah!... Faites voir... Oui, il n'est pas si mal... Il est curieux... Préparez-moi vite le pareil.

— Mais vous n'entendez donc pas parler partout des « ballets russes » à Paris!

— C'est bien ce que je disais... Il est horrible, votre chapeau. Gardez-le.

La dernière de Calino.

— Croyez-vous, monsieur, que pour nettoyer Paris, les balais français ne sont pas assez bons? Il faut qu'on aille en chercher à l'étranger.

— Qui est-ce qui vous a dit ça? — Mais vous n'entendez donc pas parler partout des « ballets russes » à Paris!

Celui qui veut écouter soit tout ce que les hommes doivent savoir.

LES ELECTIONS LÉGISLATIVES

du Dimanche 2 Juin 1912

EN BELGIQUE

Le renouvellement intégral du Sénat et de la Chambre

93 SÉNATEURS ET 186 DÉPUTÉS À ÉLIRE

LES RÉSULTATS DU SCRUTIN

La majorité catholique renforcée

Bruxelles, 2 juin. — Des élections ont eu lieu aujourd'hui en Belgique pour le renouvellement intégral de la Chambre et du Sénat.

Elles étaient la conséquence d'un « Arrêté » de dissolution, signé par le Roi en vertu du dernier recensement qui a permis de constater que la représentation nationale n'était plus en concordance avec la population, en hausse croissante depuis dix ans.

La Chambre défunte se composait de 166 membres, dont 86 catholiques, 44 libéraux, 35 socialistes et un daensiste; elle en comptera dorénavant 186. Le Sénat, qui comptait 83 membres, dont 64 catholiques, 46 libéraux et 11 socialistes, en comptera désormais 93.

Pour la Chambre, les nouveaux sièges étaient répartis comme suit: arrondissement de Bruxelles, 5; arrondissement d'Anvers, 2; arrondissement de Liège, 1; arrondissement de Neufchâteau, 1; arrondissement d'Ostende, 1; arrondissement de Turnhout, 1; arrondissement de Malines, 1; arrondissement de Roulers-Thielt, 1; arrondissement de Louvain, 1; arrondissement de Termonde, 1; arrondissement de Charleroi, 1; arrondissement de Mons, 1; arrondissement de Tongres, 1; arrondissement de Gand, 1.

Pour le Sénat, les dix nouveaux sièges étaient attribués: 2 à Bruxelles; 1 à Anvers; 1 à Malines-Turnhout; 1 à Roulers-Thielt; 1 à Gand-Erclou; 1 à Charleroi; 1 à Liège; 1 aux trois arrondissements réunis de la province de Limbourg et enfin 1 aux arrondissements réunis de la province de Namur.

La lutte électorale a été livrée avec une ardeur extrême par les trois grands partis en présence. Libéraux et socialistes surtout ont donné le maximum de leurs forces, fournissant, pour arriver à renverser les catholiques, un effort que, de leur propre aveu, ils ne pourront renouveler avec longtemps.

Un certain nombre de députés et sénateurs s'étaient, rappelés, retirés de la lutte dès avant le jour de la décisive bataille. Ce sont, pour les catholiques: MM. Francotte (Liège); Palmers et Cartuyvels (Hasselt); De Saeler (Alost); de Brouchoven (Saint-Nicolas); Strubbe (Bruges) et Hubert (Dinant-Philippeville). Pour les libéraux, ce sont: MM. Féron (Bruxelles); Overleaux (Tournai-Ath) et Neujean père (Liège). Pour les socialistes, M. Théo. Claes (Louvain).

Les Résultats

Les résultats officiels ne sont pas encore connus à l'heure où nous écrivons, mais ils ne changeront rien à l'ensemble de cette journée, dont nous pouvons donc, dès à présent, dresser le bilan exact.

CHAMBRE

Brabant

ARRONDISSEMENT DE BRUXELLES
Cet arrondissement comptait jusqu'à ce jour 24 députés dont 9 catholiques, 7 libéraux et 5 socialistes.

Cette fois, il y avait 26 mandats à répartir.

Ont été élus: 11 catholiques, 8 libéraux, 6 socialistes. Les catholiques gagnent 2 des nouveaux sièges. Les libéraux et les socialistes en gagnent chacun un.

Un siège reste en suspens. Les opérations seront reprises lundi.

ARRONDISSEMENT DE LOUVAIN

L'arrondissement de Louvain était représenté jusqu'à présent par 6 députés, dont 4 catholiques et 2 cartellistes.

Cette fois, il y avait 7 mandats à couvrir. Les 4 catholiques et les 2 cartellistes ont été élus.

Le nouveau siège passe aux cartellistes.

ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

Cet arrondissement dispose de 4 sièges qui, avant les présentes élections, étaient occupés par 3 cartellistes et 1 catholique. Il n'y a pas de siège nouveau.

La campagne électorale a été particulièrement vive dans cet arrondissement. Les catholiques sortants sont réélus.

M. May, libéral, est renversé par un catholique. Il est remplacé par M. Pastur. C'est un siège gagné par le gouvernement.

Province d'Anvers

ARRONDISSEMENT D'ANVERS

Dans la défunte Chambre, l'arrondissement d'Anvers était représenté par 7 catholiques, 5 libéraux et 1 socialiste.

Cette fois, il y avait lieu de pourvoir à 15 sièges. Les libéraux qui, aux dernières élections luttèrent séparément, avaient cette fois, conclu le cartel avec les socialistes.

En dépit de cette alliance, les catholiques ont maintenu leurs positions.

ARRONDISSEMENT DE NAMUR

Il y avait, comme aux précédentes élections

LES ELECTIONS LÉGISLATIVES

du Dimanche 2 Juin 1912

EN BELGIQUE

Le renouvellement intégral du Sénat et de la Chambre

93 SÉNATEURS ET 186 DÉPUTÉS À ÉLIRE

LES RÉSULTATS DU SCRUTIN

La majorité catholique renforcée

Bruxelles, 2 juin. — Des élections ont eu lieu aujourd'hui en Belgique pour le renouvellement intégral de la Chambre et du Sénat.

Elles étaient la conséquence d'un « Arrêté » de dissolution, signé par le Roi en vertu du dernier recensement qui a permis de constater que la représentation nationale n'était plus en concordance avec la population, en hausse croissante depuis dix ans.

La Chambre défunte se composait de 166 membres, dont 86 catholiques, 44 libéraux, 35 socialistes et un daensiste; elle en comptera dorénavant 186. Le Sénat, qui comptait 83 membres, dont 64 catholiques, 46 libéraux et 11 socialistes, en comptera désormais 93.

Pour la Chambre, les nouveaux sièges étaient répartis comme suit: arrondissement de Bruxelles, 5; arrondissement d'Anvers, 2; arrondissement de Liège, 1; arrondissement de Neufchâteau, 1; arrondissement d'Ostende, 1; arrondissement de Turnhout, 1; arrondissement de Malines, 1; arrondissement de Roulers-Thielt, 1; arrondissement de Louvain, 1; arrondissement de Termonde, 1; arrondissement de Charleroi, 1; arrondissement de Mons, 1; arrondissement de Tongres, 1; arrondissement de Gand, 1.

Pour le Sénat, les dix nouveaux sièges étaient attribués: 2 à Bruxelles; 1 à Anvers; 1 à Malines-Turnhout; 1 à Roulers-Thielt; 1 à Gand-Erclou; 1 à Charleroi; 1 à Liège; 1 aux trois arrondissements réunis de la province de Limbourg et enfin 1 aux arrondissements réunis de la province de Namur.

La lutte électorale a été livrée avec une ardeur extrême par les trois grands partis en présence. Libéraux et socialistes surtout ont donné le maximum de leurs forces, fournissant, pour arriver à renverser les catholiques, un effort que, de leur propre aveu, ils ne pourront renouveler avec longtemps.

Un certain nombre de députés et sénateurs s'étaient, rappelés, retirés de la lutte dès avant le jour de la décisive bataille. Ce sont, pour les catholiques: MM. Francotte (Liège); Palmers et Cartuyvels (Hasselt); De Saeler (Alost); de Brouchoven (Saint-Nicolas); Strubbe (Bruges) et Hubert (Dinant-Philippeville). Pour les libéraux, ce sont: MM. Féron (Bruxelles); Overleaux (Tournai-Ath) et Neujean père (Liège). Pour les socialistes, M. Théo. Claes (Louvain).

Les Résultats

Les résultats officiels ne sont pas encore connus à l'heure où nous écrivons, mais ils ne changeront rien à l'ensemble de cette journée, dont nous pouvons donc, dès à présent, dresser le bilan exact.

CHAMBRE

Brabant

ARRONDISSEMENT DE BRUXELLES
Cet arrondissement comptait jusqu'à ce jour 24 députés dont 9 catholiques, 7 libéraux et 5 socialistes.

Cette fois, il y avait 26 mandats à répartir.

Ont été élus: 11 catholiques, 8 libéraux, 6 socialistes. Les catholiques gagnent 2 des nouveaux sièges. Les libéraux et les socialistes en gagnent chacun un.

Un siège reste en suspens. Les opérations seront reprises lundi.

ARRONDISSEMENT DE LOUVAIN

L'arrondissement de Louvain était représenté jusqu'à présent par 6 députés, dont 4 catholiques et 2 cartellistes.

Cette fois, il y avait 7 mandats à couvrir. Les 4 catholiques et les 2 cartellistes ont été élus.

Le nouveau siège passe aux cartellistes.

ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

Cet arrondissement dispose de 4 sièges qui, avant les présentes élections, étaient occupés par 3 cartellistes et 1 catholique. Il n'y a pas de siège nouveau.

La campagne électorale a été particulièrement vive dans cet arrondissement. Les catholiques sortants sont réélus.

M. May, libéral, est renversé par un catholique. Il est remplacé par M. Pastur. C'est un siège gagné par le gouvernement.